



RETRAIT DE LA LOI « TRAVAIL », LOI PATRONALE, D'EXCLUSION ET DE REGRESSION SOCIALE

TOUS EN GREVE ET EN MANIF LE JEUDI 19 MAI !

Ce gouvernement n'a plus aucune crédibilité : imposer une loi dite « de dialogue social » par un procédé antidémocratique, sans vote des députés de l'Assemblée nationale, contre sa propre majorité, c'est un acte digne du patronat le plus réactionnaire.

Le patronat doit être fier de ce gouvernement qui l'a servi durant tout le quinquennat socialiste, en votant des lois pour rendre les salariés toujours plus corvéables, en rognant sans cesse leurs droits, en donnant toujours plus d'argent public aux employeurs, présentant chaque loi comme « la » solution pour l'emploi. Mais la réalité, c'est la progression du nombre d'exclus du travail, l'augmentation de la pauvreté et de la souffrance au travail, c'est la progression des profits des multinationales et des salaires des PDG.

La loi EL KHOMRI vient achever cette œuvre de destruction des Conventions collectives, conquises par les travailleurs depuis 1936.

Aujourd'hui, les Conventions collectives permettent, à partir d'un Code du travail national, de définir au sein de chaque secteur un socle de garanties collectives interdisant le dumping social d'une entreprise à l'autre. Demain, le dumping social serait la règle, en fonction de rapports de forces inégaux face à des employeurs rompus à la répression et/ou pressions de toute nature pour imposer leurs diktats financiers. **Si le gouvernement agit ainsi**, c'est pour aller vite, empêcher le débat démocratique face à une opinion publique qui, après des semaines de mobilisations, reste à plus de 70 % opposée à cette loi. **Si le gouvernement agit ainsi**, c'est dans l'espoir d'étouffer les mobilisations en comptant sur

l'esprit de fatalité né de politiques d'austérité permanentes, imposées par de multiples gouvernements, toujours au service des multinationales. **Si ce gouvernement agit ainsi**, c'est parce qu'il est battu sur la bataille idéologique. Question : les députés à l'écoute du peuple oseront-ils faire tomber ce gouvernement indigne ?

Nous ne laisserons pas faire : comme hier avec le CPE, ce n'est ni un vote, ni un 49-3 qui fera taire la voix de la démocratie, des salariés, de leurs familles, des futures générations à l'avenir sacrifié. Les mobilisations doivent s'élargir dans l'entreprise avec grèves massives et manifestations. Si cette loi sert le patronat, il faut taper le patronat dans ses tiroirs-caisses, dans ses profits réalisés par le seul travail des salariés. Avec le passage en force du 49-3, la question de durcir le rapport de forces est posée.

METTONS LES USINES À L'ARRÊT !

BLOQUONS la production des richesses de notre travail : **ARRÊT** de toute fabrication et **BLOCAGE** des livraisons de marchandises dans toutes nos usines, c'est le mot d'ordre à porter partout : **RETRAIT** de la loi et **NÉGOCIATIONS** sur des revendications locales pour des droits de progrès social générateur de développement économique, exigence préalable pour la reprise du travail.

DANS CHAQUE ENTREPRISE, ADMINISTRATIONS, ORGANISONS LA GRÈVE SUR CES ENJEUX ; DÉCIDONS DES REVENDICATIONS POUR AMÉLIORER NOS DROITS ET LIBERTÉS, POUR LES SALAIRES, LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32 HEURES/SEMAINE, ETC...

AVEC VOTRE SYNDICAT CGT OU CREEZ-LE S'IL N'EXISTE PAS ; RASSEMBLEZ-VOUS, DEBATEZ DES REVENDEMENTS ET DECIDEZ DES MOYENS D'AGIR, A L'ORDRE DU JOUR LA GREVE RECONDUCTIBLE I

Le « théâtre de l'hypocrisie » mis en scène par le MEDEF et le gouvernement ne change pas cette opinion lucide, responsable des salariés dont les conditions de vie de demain sont impactées tout comme l'avenir des jeunes.

Le MEDEF qui « se plaint » de petits arrangements de façade joue le rôle « d'apaisement » en laissant croire que la loi aurait été changée alors que sur le fond c'est la loi du patron qui sera force de loi demain dans les entreprises.

Le gouvernement, serviteur modèle du MEDEF, joue sa partition patronale avec d'une main, la « largesse » dans les salons vers les jeunes en lâchant quelques miettes, et de l'autre main, la répression policière dans les rues faisant monter colères, exaspérations, conflits destinés à faire peur à la population.

TOUT EST ORGANISÉ POUR DÉCRÉDIBILISER, DÉCOURAGER L'ACTION DES SALARIÉS, DE LA JEUNESSE QUI REPRÉSENTE LE RÉEL DANGER POUR CES GENS HABITUÉS À DÉCIDER EN « PETITS COMITÉS » POUR LA MAJORITÉ.

A marche forcée, le gouvernement accélère le pas pour faire voter cette loi rejetée désormais par les salariés et la grande majorité de la population.

DANS LA LIGNE DROITE, IL FAUT AMPLIFIER, ACCÉLÉRER LA MOBILISATION, LES GRÈVES POUR QUE LA VOIX DES TRAVAILLEURS SOIT ENTENDUE.

Après le 17, le jeudi 19 mai, sera une nouvelle journée nationale de mobilisation générale, de grèves qui s'inscrivent dans le prolongement des moments forts de lutte des 9 mars, 31 mars, 28 avril avec entre temps des initiatives, un élargissement des luttes dans le transport routier, à la SNCF...

PAS QUESTION DE LAISSER NOS AFFAIRES, NOS CONDITIONS DE VIE SE DÉCIDER EN CATIMINI ENTRE QUELQUES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE PLUS SPÉCIALISÉS DANS LES AFFAIRES FINANCIÈRES QUE LES AFFAIRES SOCIALES.

**En Loir et Cher, les organisations syndicales
CGT, FSU et Solidaires appellent les salariés à
faire grève et à manifester
LE JEUDI 19 MAI.**

A ROMORANTIN 10H30 DEVANT LA SOUS PREFECTURE

A VENDÔME 10H30 PLACE DE LA LIBERTE

A BLOIS 14H30 AU PARC DES EXPOSITIONS (Blois-Vienne)

Blois, le 18 mai 2016